ÊTRE PARENT

Est-ce que je dois réveiller mon enfant au bout de 3 heures pour lui donner son biberon?

Publié le : 04 février 2020

Sauf si l'enfant pèse moins de 3 kg, on respecte le sommeil de l'enfant et on ne le réveille pas.

LE DÉPARTEMENT meuse

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55